
tribune de janvier

À partir de SAVVA Christine <christine.savva@ville-bessancourt.fr>

Date Mar 31/12/2024 11:01

À Caroline HAHN <caroline.hahn@ville-bessancourt.fr>

Cc POULET Jean-Christophe <jc.poulet@ville-bessancourt.fr>; secrétariat général <secretariatgeneral@ville-bessancourt.fr>; DERVEAUX Nathalie <nathalie.derveaux@ville-bessancourt.fr>; LECLERCQ Didier <didier.leclercq@ville-bessancourt.fr>; GHANI REFOUFI Fathia <fathia.ghanirefoufi@ville-bessancourt.fr>; MOSSE William <william.mosse@ville-bessancourt.fr>; LAZAAR Farid <farid.lazaar@ville-bessancourt.fr>; DANGUILHEN Laurianne <laurianne.danguilhen@ville-bessancourt.fr>; jp.gaffez@ville-bessancourt.fr <jp.gaffez@ville-bessancourt.fr>; BOURDAIS Vanessa <vanessa.bourdaïs@ville-bessancourt.fr>; jp.mascheroni@ville-bessancourt.fr <jp.mascheroni@ville-bessancourt.fr>; mc.duprez-pannetrat@ville-bessancourt.fr <mc.duprez-pannetrat@ville-bessancourt.fr>; MESSAOUDI Aze-dine <azedine.messaoudi@ville-bessancourt.fr>; MARGUET Florence <florence.marguet@ville-bessancourt.fr>; VAUCHEL Loïc <loic.vauchel@ville-bessancourt.fr>; john.li-lun-yuk@ville-bessancourt.fr <john.li-lun-yuk@ville-bessancourt.fr>; CABARET Estelle <estelle.cabaret@ville-bessancourt.fr>; DELECROIX Thomas <thomas.delecroix@ville-bessancourt.fr>; BOURRIER Catherine <catherine.bourrier@ville-bessancourt.fr>; elie.domergue@laposte.net <elie.domergue@laposte.net>

Madame Caroline Hahn,

Je viens de prendre connaissance, dans le magazine de Janvier 2025, de la retranscription de notre tribune, je suis atterrée !

Je ne retrouve pas le texte que nous vous avons transmis en format DOC et PDF !

Celui que vous avez écrit dans la tribune est « truffé » d'erreurs, de fautes d'orthographe, de lettres manquantes etc...

Comment ne pas voir du dénigrement dans notre tribune puisque c'est la seule à subir ce préjudice ? Un tel manque de professionnalisme de la part de votre service est juste inadmissible : aucune relecture n'est donc faite

Sans compter l'image qui est donnée à tous les administrés avec autant de fautes aucun ne pourra croire que cela vienne de notre groupe, au vu de toutes les mentions que nous faisons lors des Conseils municipaux, notamment !

Cette atteinte à notre image est flagrante et relève du **code pénal** !

J'attends que vous nous fassiez une proposition pour remédier à cela et une publication d'excuses officielles sur les panneaux ainsi que sur les divers médias de la ville.

Cordialement,

Christine SAVVA

Agir pour Bessancourt

